

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant l'ensemble de la municipalité de Sainte-Pétronille

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019, le Conseil a adopté, par sa résolution 2019-101, un projet de règlement modifiant le règlement décrétant les dispositions administratives concernant le zonage, le lotissement et la construction dans le village de Sainte-Pétronille numéro 175 relativement aux conditions particulières à l'émission du permis de construire.
2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 3 septembre 2019 à 19 h30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille au 3 chemin de l'Église.
3. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie du lundi au jeudi entre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h30.
5. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité au www.ste-petronille.iledorleans.com

Donné à Sainte-Pétronille ce 9^e jour d'août 2019

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier